

suisse, dirigé d'une manière si remarquable par notre éminent confrère, le D^r Guillaume.

„Travailler sur la population du Pays de Vaud, écrivait en 1764 le doyen Muret dans son célèbre mémoire, c'est aller, pour ainsi dire, à la découverte d'un pays inconnu et se frayer une route nouvelle au milieu des déserts. L'absence de dénombremens anciens vient d'un préjugé de superstition qui empêchait de les entreprendre“.

Ce préjugé n'était pas propre à notre pays, mais régnait dans toute l'Europe. La statistique démographique exacte ne commence qu'avec le XIX^e siècle.

L'historique des divers recensements vaudois est résumé dans la 2^e livraison de la *Statistique* publiée en 1864 par le Département de l'Agriculture et du Commerce.

Le premier recensement fait dans le Pays de Vaud, de 1558 à 1559, est incomplet. Il indique 13,600 feux ou ménages. La population devait être environ de 75,000 âmes.

I. Population vaudoise à diverses époques.

A. Résidence ordinaire.

1761. Recensement Muret, compris le Pays-d'Enhaut	116,815
1764. Recensement bernois	115,366
1791. Sauf les bailliages d'Echallens et de Grandson	139,028
1798. Dénombrement ordonné par la chambre administrative, compris les districts d'Avenches et de Payerne, alors séparés	152,440
1799. Recensement du gouvernem ^t helvétique	146,742
1803. Recensement vaudois	144,178
Suivant Renger et De la Harpe, ce recensement aurait dû donner	152,000
1831. Recensement vaudois	177,938
1837. " " "	183,582

1841. Recensement vaudois	189,675
1849. " " "	196,595
1850. " " " fédéral	199,585
1860. " " "	213,157
1870. " " "	229,588
1880. " " "	235,349
1888. " " "	247,655

B. Population de fait.

1850	199,575
1860	212,528
1870	231,709
1880	238,437
1888	251,297

II. Densité de la population.

D'après l'Annuaire statistique suisse, 1891, on compte par kilomètre carré du sol productif dans les districts :

Lausanne	442 habitants
Vevey	268 "
Rolle	141 "
Morges	137 "
Lavaux	127 "
Yverdon	108 "
Payerne	105 "
Avenches	99 "
Moudon	97 "
Oron	88 "
Grandson	79 "
Echallens	76 "
Orbe	66 "
Cossonay	59 "
Nyon	58 "
Aubonne	56 "
Aigle	43 "
La Vallée	34 "
Pays-d'Enhaut	25 "

Canton : 89

III. Population répartie suivant les âges et le sexe.

	0 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 29 ans		30 à 39 ans	
	M.	F.										
1860	10,936	10,944	9,702	9,605	9,866	9,694	10,384	9,806	18,764	15,969	16,111	14,185
1888	13,329	13,367	13,903	12,743	12,633	12,573	12,584	12,710	20,683	19,386	15,492	15,052
	40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 ou plus		Résumé	
	M.	F.										
1860	12,193	11,676	10,722	10,799	7,057	7,335	2,802	3,069	645	687	109,292	103,865
1888	13,606	14,088	10,780	11,503	7,338	8,293	3,076	1,351	713	948	123,327	124,328

En 1776 („Statistique élémentaire“ de *Durand*, professeur à l'Académie de Lausanne. Lausanne 1796, IV^e vol.), la population féminine l'emportait, sauf dans la classe de Morges.

Classes	Feux	Hommes	Femmes
Lausanne	10,914	21,732	23,760
Morges	5,967	13,516	13,501
Yverdon	5,057	11,311	11,719
Payerne	3,905	8,012	8,775

Dans le recensement suisse de 1888 la population est répartie en *trois classes d'âges*.

La première, de 0 à 14 ans, est composée des enfants qui ne sont *pas encore en état de se livrer à un travail productif*.

Dans la deuxième classe, les jeunes gens et les adultes de 15 à 59 ans qui *peuvent travailler utilement*.

Dans la troisième, ceux qui ne *possèdent plus la capacité de travail*.

Tableau pour 1888.

Sur 1000 personnes de la population totale, étaient âgées de :

	0 à 14 ans	15 à 59 ans	60 ans et plus
Aigle	330	562	108
Aubonne	336	545	119
Avenches	315	576	109
Cossonay	309	570	121
Echallens	328	558	114
Grandson	366	551	83
Lausanne	281	647	72
La Vallée	314	583	103
Lavaux	318	579	103
Morges	323	573	104
Moudon	315	586	99
Nyon	306	583	111
Orbe	315	566	119
Oron	358	545	97
Payerne	334	563	103
Pays-d'Enhaut	367	534	99
Rolle	312	588	100
Vevey	284	644	72
Yverdon	314	582	104

Pour l'ensemble du *canton de Vaud*: 314 enfants, 589 jeunes gens et adultes, 97 vieillards.

Pour l'ensemble des *cantons suisses*: 322 enfants, 584 jeunes gens et adultes, 94 vieillards.

La validité supérieure de nos adultes correspond à ce que nous avons dit du développement physique des recrues et témoigne en faveur des bonnes conditions physiologiques de la population.

Ce tableau comparatif confirme les lois générales de la démographie. Les districts de Lausanne et de Vevey, où sont les villes les plus peuplées, ont la plus grande proportion d'adultes. Le taux de la mortalité est abaissé par ce fait.

Dans le canton, la proportion des adultes tend à diminuer par suite de l'émigration croissante.

En 1860, la proportion des jeunes gens et des adultes de 15 à 59 ans était de 613 sur mille habitants, en 1870 de 591, en 1880 de 590, en 1888 de 589 („Recensement de 1888“, page 200).

Nous n'avons pas relevé *l'âge moyen* qui ne fournit que des indications incertaines. Il était en 1764 de 26 ans et 2 mois, de 1860 à 1870 de 29 ans, 8 mois et 9 jours. Dans cette dernière période, il était pour la Suisse de 28 ans, 8 mois et 9 jours.

**IV. Accroissement de la population.
Emigration. Immigration.**

L'accroissement de fait moyen annuel a été :

	Habitants	Proportion sur 1000 habitants
de 1803 à 1831	930	5.7
„ 1831 „ 1841	1174	6.4
„ 1841 „ 1850	991	5.9
„ 1851 „ 1860	1357	6.5
„ 1860 „ 1870	1643	7.4
„ 1871 „ 1880	576	2.5
„ 1881 „ 1888	1538	6.4

A partir de 1871 nos calculs portent sur la population en résidence ordinaire.

L'accroissement physiologique par l'excédent des naissances sur les décès a été :

	Naissances	Proportion sur 1000 habitants
de 1803 à 1831	1161	7.0
„ 1831 „ 1841	1158	6.3
„ 1841 „ 1850	1192	6.1
„ 1851 „ 1860	975	4.7
„ 1861 „ 1870	1169	5.3
„ 1871 „ 1880	1235	5.3
„ 1880 „ 1888	1632	6.8

L'excédent des naissances est en moyenne de 5.9, l'accroissement de la population est de 5.8.

Le mouvement physiologique de la natalité aurait suffi à lui seul à l'augmentation de la population, mais on remarque dans les phénomènes démographiques de ces séries d'années des oscillations très fortes qui ne correspondent pas aux fluctuations de la natalité.